

Le Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) recherche pour compléter son équipe,

**Une animatrice ou un animateur socioculturel-le,
chargé-e de mission, à 60 %**

Mission générale

En collaboration avec le chef de service et les autres membres du Service de la jeunesse et des actions communautaires, contribuer au développement de projets socioculturels de type communautaires et participatifs ainsi qu'à l'accueil libre. Le/la chargé-e de mission devra faire en sorte que les prestations du service soient produites en collaboration avec le public concerné. Il/elle devra notamment :

- Identifier les publics et répondre à des problématiques actuelles à travers la mise sur pied de projet d'envergure en lien avec le concept général du SeJAC ;
- Accompagner le développement de projet émanant de la population et particulièrement de la jeunesse, notamment à partir de l'accueil libre ;
- Valoriser les ressources humaines, associatives et culturelles à disposition à travers des actions ou des projets ponctuels ;
- Coordonner et d'organiser la recherche de fonds ;
- Assurer la durabilité des actions et des projets, leur visibilité et leur transposition ;
- S'informer des programmes de soutien nationaux et régionaux dans les domaines de la jeunesse, de la participation, de la santé, culturel ou encore du développement durable ;
- Travailler à la réalisation de mandats émanant des autorités communales selon le concept général du SeJAC et les valeurs de l'animation socioculturelle ;
- Travailler à la conception et à la mise en place de la politique jeunesse au niveau local et régional (fonction d'ombudsman) ;
- Coordonner et soutenir les actions citoyennes en matière de développement durable ;
- Promouvoir des pratiques culturelles et sportives qui diffèrent de l'offre et des soutiens existants ;
- Favoriser la participation dans le but de faire émerger les compétences citoyennes ;
- Intervenir ponctuellement comme médiatrice ou médiateur dans l'espace public ;

Afin de garantir l'adéquation entre les projets développés et la réalité du terrain, l'activité et les objectifs du/de la chargé-e de mission se confondent avec ceux des autres membres du service. Néanmoins, à titre indicatif, il est possible de décomposer la charge de travail comme suit :

- | | |
|--|------|
| • Participation aux moments d'accueil libre | 25 % |
| • Développement de projets, réseautage et coordination | 25 % |
| • Coordination et soutien au développement durable | 10 % |

Formation	Animatrice socioculturelle ou animateur socioculturel HES ou Bachelor HES en travail social ou titre équivalent
Traitement	selon l'échelle communale
Entrée en fonction	de suite ou à convenir
Renseignements	M. Silvère Ackermann, Chef du SeJAC Tél. 032 493 10 11, Courriel : silvere.ackermann@moutier.ch.
Postulation	Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels ainsi que d'un extrait du casier judiciaire, est à adresser, par courrier postal uniquement , à M. Christian Vaquin, Chancelier municipal, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Case postale 927, 2740 Moutier. Délai de réception : 23 AVRIL 2021.

Conseil municipal